



Code horaire : 1/1 (le premier chiffre correspond à la durée de cette diapositive, le second vous indique où vous en êtes dans la présentation).

Bienvenue à cette présentation d' Au-delà de l'écran : le financement de la technologie, une orientation stratégique rentable. Merci de votre présence.

Cette présentation a été préparée dans le cadre du projet *Modifier les méthodes de financement de la GI-TI dans le secteur bénévole et communautaire*, lequel est financé par le Secrétariat de la GI-TI d'Industrie Canada, par l'entremise de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire.

Je tiens à vous rappeler que l'objectif de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire vise à renforcer la capacité du secteur à répondre aux besoins des Canadiens et Canadiennes et de leurs communautés. L'ISBC est une coentreprise du gouvernement du Canada et du secteur bénévole et communautaire.

Le financement de la technologie

Une orientation stratégique rentable

Code horaire : 1/2

Au cours des 45 prochaines minutes, je vais vous présenter quelques idées et tenter de susciter votre intérêt dans un projet qui m'enthousiasme au plus haut point et dont le but principal est de renforcer le secteur bénévole et communautaire canadien. Un des volets de ce projet est de mettre à la disposition des bailleurs de fonds des outils et des idées nouvelles pour soutenir la capacité et l'infrastructure des organismes de bienfaisance et des organismes sans but lucratif.

<p>Ce projet, mené sous la direction de</p> <p>l'Institute for Media, Policy and Civil Society,</p> <p>en collaboration avec The Commons Group,</p> <p>est financé par le gouvernement du Canada par l'entremise de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire.</p>	<p> I M P A C S</p> <p> commons group</p> <p> Canada</p>
---	--

Code horaire : 3/5

<Bref historique relatif à l'expérience professionnelle et de la crédibilité du présentateur ou de la présentatrice>

Les auteurs de cette présentation et du document qui vous a été distribué sont Catherine Ludgate et Mark Surman. M^{me} Ludgate est directrice du centre de communications de l'Institute for Media, Policy and Civil Society. Elle fait partie d'un réseau émergent de spécialistes du renforcement des capacités; elle s'intéresse aux communications stratégiques et aux projets de collaboration ancrés dans un esprit de rapprochement des enjeux, des régions et des intérêts. Mark œuvre en partenariat avec The Commons Group. Il est l'un des principaux défenseurs du potentiel stratégique des technologies de réseau dans le secteur bénévole et communautaire au Canada; il a œuvré tant pour les bailleurs de fonds que pour les organismes de ce secteur.

Je tiens aussi à souligner l'apport des membres de la Table conjointe de la gestion de l'information et de la technologie de l'information de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire et du personnel du Secrétariat de la GI-TI d'Industrie Canada, qui ont élaboré et appuyé ce projet.



« Nous voulons harmoniser la vision des bailleurs de fonds avec le besoin concret de soutien en matière de technologie. Les bailleurs de fonds ont une part de responsabilité à assumer à cet égard. Nous devons encourager ce dialogue. »

Don McCreesh, président, Groupe consultatif sur la GI-TI, ISBC

Code horaire : 2/7

Le rapport entre technologie et financement est un domaine d'étude relativement nouveau; seuls quelques projets de recherche détaillés ont été entrepris au cours des deux dernières années sur ce thème. Nous avons beaucoup appris grâce à ces études et à nos conversations avec les bailleurs de fonds actifs dans ce dossier. Il reste maintenant à étendre ces consultations à l'échelle du Canada. C'est précisément le travail que doit accomplir le projet *Modifier les méthodes de financement de la GI-TI dans le secteur bénévole et communautaire*.

Les consultations prévues porteront principalement sur **le rôle que jouent, dans un contexte en pleine évolution, les technologies de réseau au regard des activités du secteur bénévole et communautaire** et sur **les défis que devront relever les bailleurs de fonds pour s'ajuster aux changements**. Elles n'ont pas comme but de promouvoir le financement de la technologie en tant que tel, mais, plus exactement, de mener, en collaboration avec les bailleurs de fonds désireux de relever le défi, vers la conception d'outils pratiques et souples qui leur permettront d'évaluer de façon stratégique les besoins du secteur bénévole et communautaire au Canada et les demandes de financement.

< Le présentateur ou la présentatrice cite un exemple concret à ce sujet > Nous invitons tous les bailleurs de fonds à s'engager dans cette démarche et à donner leur point de vue, dès maintenant et dans les prochains mois.



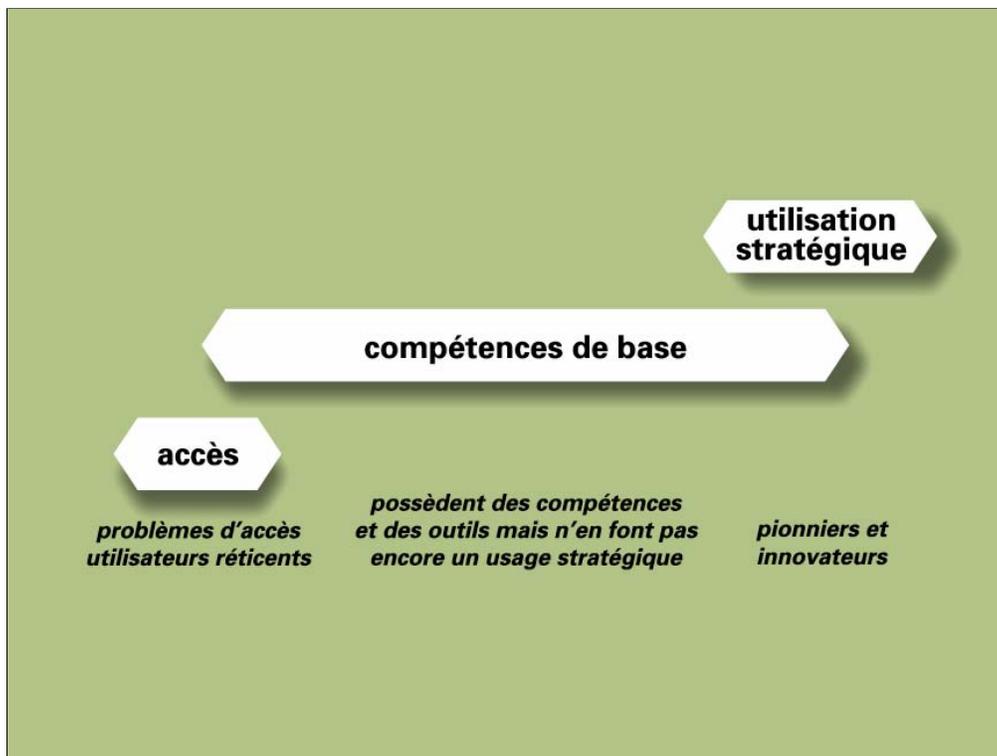
L'emploi de la technologie dans le secteur

- La plupart des organismes bénévoles et communautaires utilisent les ressources technologiques de base dans leurs activités courantes.
- Utilisées à bon escient, ces ressources permettent de poursuivre des activités d'ordre stratégique.
- Toutefois, rares sont les organismes ayant évolué vers un usage stratégique de la technologie, ancré dans leur mission.

Code horaire : 1/8

Dans les entreprises privées et les organismes bénévoles et communautaires, Internet est rapidement en voie de devenir un outil de communication aussi courant et indispensable que le téléphone.

Toutefois, les recherches démontrent que la majorité des organismes bénévoles ne font qu'un usage limité des nouvelles technologies et qu'ils ne les exploitent pas encore pour réaliser des objectifs axés sur la mission. Les bailleurs de fonds ont maintenant la possibilité d'encourager leurs bénéficiaires, notamment les groupes restreints, à réorienter leur approche.



Code horaire : 2/10

ACCÈS : Au Canada, des milliers d'organismes du secteur bénévole et communautaire tardent à accéder aux nouvelles technologies. Certains d'entre eux ne disposent même pas d'un ordinateur, ce qui complique leur tâche quand vient le temps de rédiger des demandes de financement et des documents d'information; d'autres en ont un, mais n'ont pas ou peu accès à Internet.

MATÉRIEL ET COMPÉTENCES DE BASE : La vaste majorité des organismes bénévoles et communautaires ont recours aux nouveaux outils technologiques pour gérer leurs activités. Parfois, les systèmes qu'ils utilisent sont vétustes. Un grand nombre d'organismes disposent des outils informatiques de base, mais leur personnel n'a pas reçu la formation nécessaire pour les exploiter pleinement. C'est en ce domaine qu'un investissement, même modeste, pourrait être le plus bénéfique.

UTILISATION STRATÉGIQUE : Malgré tout, on trouve au Canada des organismes qui innovent et utilisent la technologie afin d'atteindre des objectifs axés sur la mission : fournir des services à des clients qu'on ne pourrait atteindre autrement... créer des partenariats avec des organismes qui partagent les mêmes idées... envoyer de l'information à de nouveaux destinataires.

Voici quelques statistiques tirées des recherches effectuées par Volnet en janvier 2001; elles illustrent la proportion dans laquelle les organismes bénévoles et communautaires sont branchés, en fonction de leurs revenus.

(les notes continuent à la page suivante)



Code horaire : 2/12 (continuation de la page précédente).

Dans l'ensemble, 76 % des organismes du secteur bénévole et communautaire ont accès à Internet. Seulement 60 % des organismes ayant des revenus de moins de 100 000 \$ sont branchés, tandis que 96 % de ceux qui ont des revenus de 500 000 \$ et plus le sont. Par conséquent, 40 % des organismes de petite taille ont encore des problèmes d'accès aux nouvelles technologies.

En ce qui concerne les compétences de base, si l'on examine notamment le nombre de sites Web, on constate que 40 % des organismes en possèdent un. Bien entendu, cela varie en fonction de la taille des organismes : seulement 27 % de ceux qui ont un budget inférieur à 100 000 \$ ont leur propre site Web, alors que 60 % de ceux dont le budget se situe autour de 500 000 \$ en possèdent un. ** Nous soupçonnons que ce pourcentage s'est accru de manière exponentielle au cours des trois dernières années en ce qui concerne les organismes d'envergure, mais qu'il reste inchangé pour les autres.

Les systèmes de dons en ligne sont un exemple d'usage stratégique de la technologie. Selon les analyses de Volnet, seulement 4 % des organismes bénévoles et communautaires canadiens utilisent ce moyen pour solliciter des dons.

Dans l'ensemble (approx.), Revenu faible (>100k \$), Revenu moyen (100k – 500k \$), Revenu élevé (500k \$ +)

Accès à Internet	76 %, 60 %, 91 %, 96 %
Éditique de base/site Web	40 %, 27 %, 47 %, 60 %
Dons en ligne (stratégiques)	4 %, 3 %, 4 %, 8 %



Pour que le secteur bénévole et communautaire puisse atteindre tous ses objectifs, les bailleurs de fonds ainsi que les organismes sans but lucratif doivent :

- Accepter que l'informatique, l'accès à Internet et le soutien technique sont des outils indispensables.
- Orienter l'utilisation de la technologie vers des usages stratégiques, axés sur la mission.
- Comprendre que le véritable atout de la technologie réside dans sa capacité à mettre des gens en contact les uns avec les autres.

Code horaire : 1/13

La situation des organismes bénévoles et communautaires varie. Nombre d'entre eux réussissent à financer adéquatement leurs besoins technologiques de base, mais un trop grand nombre n'y parviennent pas. Par ailleurs, peu d'organismes utilisent la technologie stratégiquement, c'est-à-dire dans la perspective d'appuyer leur mission.

Pour que le secteur bénévole et communautaire canadien atteigne tous ses buts, les organismes bénévoles et les bailleurs de fonds devront :

- Accepter que l'informatique, l'accès à Internet et le soutien technique sont des outils indispensables pour le secteur bénévole et communautaire.
- Orienter l'utilisation de la technologie vers des usages stratégiques, axés sur la mission.
- Comprendre que le véritable atout de la technologie réside dans sa capacité à mettre des gens en contact les uns avec les autres.



1. Une ressource essentielle

Les arguments en faveur du soutien de la technologie de base sont irréfutables :

- **La technologie contribue à améliorer l'efficacité et à faire baisser les coûts de fonctionnement.**
- **Elle permet de réaffecter des ressources autrefois consacrées à l'administration vers les services hautement personnalisés.**
- **Elle est essentielle pour faciliter la communication entre bailleurs de fonds et organismes partenaires.**

Code horaire : 2/15

Les bailleurs de fonds, les donateurs et les organismes du secteur bénévole et communautaire qui désirent travailler en partenariat doivent avoir accès à l'informatique. Pensez à la difficulté de rédiger une demande de subventions sans l'aide d'un ordinateur ... à la difficulté de ne pouvoir suivre de près les dossiers des membres et donateurs ... ou à l'impossibilité d'échanger des renseignements entre partenaires pendant une campagne de sensibilisation.

Nous devons tous – bailleurs de fonds, donateurs, partenaires – être en mesure de communiquer avec les organismes bénévoles et communautaires non seulement par téléphone ou télécopieur, mais aussi par courrier électronique. Or, 60 % des organisations de petite taille ne disposent pas des ordinateurs, des logiciels, des réseaux et de la formation nécessaires pour répondre à cette attente, alors que l'on considère aujourd'hui qu'il s'agit de ressources essentielles.

En avril et mai 2004, IMPACS a sondé 37 bailleurs de fonds dans le but d'évaluer les tendances actuelles en matière de pratiques de financement de la technologie. Treize d'entre eux ont répondu qu'ils n'accorderaient aucun financement pour l'équipement informatique, ce qui signifie qu'en fait, 2/3 des bailleurs de fonds RÉPONDENT bel et bien aux besoins des organismes du secteur bénévole et communautaire en matière de technologie.

(les notes continuent à la page suivante)



1. Une ressource essentielle

- La technologie contribue à améliorer l'efficacité et à faire baisser les coûts de fonctionnement.
- Elle permet de réaffecter des ressources autrefois consacrées à l'administration vers les services hautement personnalisés.
- Elle est essentielle pour faciliter la communication entre bailleurs de fonds et organismes partenaires.

Code horaire : 3/18 (continuation de la page précédente)

Voici les principales raisons pour lesquelles les bailleurs de fonds qui accèdent aux demandes de financement en technologie croient qu'il s'agit d'un investissement essentiel. 76 % estiment que la technologie aide les bénéficiaires à améliorer la prestation des services — un usage stratégique de la technologie. 62 % estiment que la technologie aide les organismes à remplir leur mission — un autre usage stratégique de la technologie.

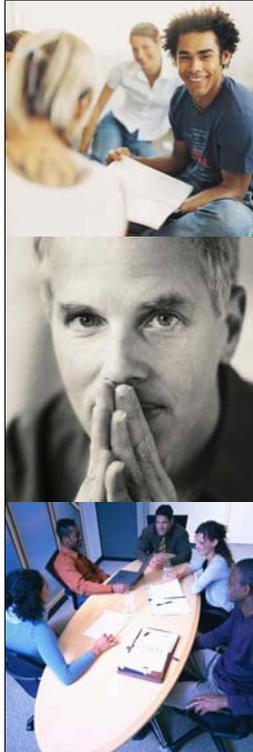
Pourtant, parmi ces mêmes bailleurs de fonds, seulement 38 % estiment que les moyens technologiques de base, tels les ordinateurs, les réseaux et le courrier électronique, constituent des **ressources essentielles** pour leurs bénéficiaires.

En résumé, certains bailleurs de fonds qui accordent des subventions pour la technologie croient fortement que l'informatique aide les organismes à remplir leur mission et à livrer des services alors que d'autres ne sont pas encore convaincus qu'il s'agit d'un outil indispensable.

Discussion d'une durée de 2 à 3 minutes sur la question :

Pourquoi pensez-vous que ces deux perceptions divergentes de la technologie coexistent?

Présentez la trousse d'outils; expliquez la façon dont elle peut aider les bailleurs de fonds à évaluer le coût lié à la propriété et la pertinence des propositions ainsi qu'à déterminer si les bénéficiaires utilisent des protocoles normalisés, des logiciels libres, etc.



2. Technologie stratégique

L'utilisation stratégique de la technologie représente la prochaine étape logique, car elle offre aux organismes du secteur bénévole et communautaire :

- Des outils pour accroître leur efficacité et mieux remplir leur mission.
- Des moyens pour servir directement les intérêts des groupes qu'elles ciblent.
- Un accès à la prestation des services en ligne et au cybergouvernement.

Code horaire : 4/24

Selon l'enquête menée par IMPACS auprès des bailleurs de fonds canadiens, les six volets technologiques les plus financés par ces derniers sont les suivants :

- 29 % financent l'accès à Internet – ACCÈS
- 64 % appuient l'achat de matériel informatique (ordinateurs et logiciels) – MATÉRIEL ET COMPÉTENCES DE BASE
- 43 % financent la formation du personnel et le soutien dans le but d'utiliser la technologie de façon efficace - MATÉRIEL ET COMPÉTENCES DE BASE
- 36 % appuient l'achat de nouveaux systèmes administratifs afin d'améliorer la productivité - MATÉRIEL ET COMPÉTENCES DE BASE
- 36 % appuient la création de sites Web – MATÉRIEL ET COMPÉTENCES DE BASE et quelquefois UTILISATION STRATÉGIQUE
- 29 % financent la planification stratégique de la technologie - UTILISATION STRATÉGIQUE

Discussion d'une durée de 3 minutes sur la question :

Si 62 % des bailleurs de fonds estiment que le financement de la technologie peut aider les organismes à remplir leur mission, comment expliquer qu'ils accordent si peu de fonds pour appuyer son utilisation stratégique? D'après vous, que signifie l'expression « utilisation stratégique de la technologie »?



3. Coopération active

L'usage concerté de la technologie mène à :

- Création de réseaux et partenariats
- Collaboration entre organismes et diminution du double emploi
- Diffusion des ressources et des connaissances au sein du secteur

Code horaire : 4/28

Seulement 14 % des bailleurs de fonds qui accèdent aux demandes de financement en matière de technologie financent la création de communautés virtuelles.

Discussion de 4 minutes sur la question :

Si l'on admet que l'un des atouts majeurs de la technologie est de favoriser la collaboration et la communication dans le secteur bénévole et communautaire, quel rôle les bailleurs de fonds peuvent-ils jouer pour encourager leurs bénéficiaires à atteindre leur objectif, soit de créer des communautés? Comment cela sera-t-il réalisé?



« Comment encourager les bénéficiaires à examiner sérieusement leurs besoins stratégiques en technologie avant qu'ils se présentent chez nous? »

Patricia Else, Fondation Trillium de l'Ontario

Code horaire : 1/29

La question de Pat Else : « **Comment encourager les bénéficiaires à examiner sérieusement leurs besoins stratégiques en technologie avant qu'ils se présentent chez nous?** », signale le rôle de premier plan que doivent jouer les bailleurs de fonds pour sensibiliser le secteur bénévole et communautaire à l'utilité de la technologie en rapport avec leur mission.

De nombreuses possibilités s'offrent aux bailleurs de fonds en vue d'aider les organismes qu'ils soutiennent à améliorer leurs résultats.



Que peuvent faire les bailleurs de fonds?

1. S'assurer que les organismes possèdent les outils de base.
2. Investir dans la technologie pour favoriser la prestation de services hautement personnalisés.
3. Encourager une utilisation stratégique de la technologie.
4. Soutenir des projets de collaboration en ligne.
5. Aider leurs homologues à saisir tout le potentiel de la technologie.
6. Se faire les défenseurs de la technologie, de son usage et de son financement.

Code horaire : 1/30

Nous allons examiner de plus près chacun des éléments suivants.

Les bailleurs de fonds doivent :

S'assurer que les organismes possèdent les outils de base.

Investir dans la technologie pour favoriser la prestation de services hautement personnalisés.

Encourager une utilisation stratégique de la technologie

Soutenir des projets de collaboration en ligne.

Aider leurs homologues à saisir tout le potentiel de la technologie

Se faire les défenseurs de la technologie, de son usage et de son financement.



1. Éléments essentiels

Assurez-vous que vos bénéficiaires possèdent les ressources technologiques de base ... sinon, aidez-les à les acquérir.

- Les ordinateurs et Internet ne sont pas des éléments accessoires — ils sont essentiels.
- L'achat d'équipement ne représente qu'une faible partie du coût total de la technologie.
- Pour être efficace, l'infrastructure technologique requiert des investissements continus dans les services de soutien technique, la formation et l'accès au réseau.
- Selon les calculs effectués pour des organismes du secteur des services d'établissement, ces frais de base se situent autour de 250 \$ par mois par poste de travail.

Code horaire : 3/33

Les organismes du secteur bénévole et communautaire doivent absolument acquérir les compétences nécessaires afin de bien comprendre comment calculer le coût lié à la propriété avant d'investir dans la technologie. De même, les bailleurs de fonds ne doivent pas limiter leurs subventions au prix d'achat initial du matériel informatique et des logiciels.

La formation et le soutien font aussi partie des frais à subventionner. Par exemple, on calcule qu'il en coûte 250 \$ par mois pour assurer le fonctionnement d'un ordinateur. Lorsque les organismes planifient des projets et que les bailleurs de fonds acceptent de les financer, ces coûts doivent donc être inclus.

Dans le cadre d'un projet de deux ans, le financement d'un employé doit aussi tenir compte des charges liées à l'informatique : $250 \$ \times 24 \text{ mois} = 6000 \$$. Ces calculs sont basés sur les résultats des recherches approfondies effectuées par RealWorld System pour Citoyenneté et Immigration Canada, dans le but de déterminer les coûts par personne de la technologie pour les services d'établissement.



2. Services hautement personnalisés

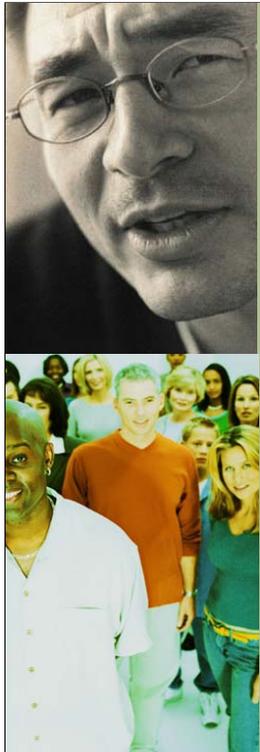
Encouragez vos bénéficiaires à automatiser les tâches répétitives.

- **Réduction des coûts administratifs grâce à l'efficacité accrue des systèmes.**
- **Réaffectation des ressources vers des services hautement personnalisés et les activités axées sur la mission.**
- **Efficacité accrue dans les tâches comme le traitement des dossiers, la comptabilité, les demandes d'information et le suivi.**

Code horaire : 2/35

En plus de financer les éléments de base – ordinateur en état de marche, réseau (le cas échéant), imprimantes, connexion Internet – les bailleurs de fonds pourraient soutenir les activités des organismes en s'assurant que ceux-ci ont accès aux ressources et à la formation nécessaires pour utiliser les logiciels de façon efficace. En automatisant les tâches répétitives, le personnel gagne du temps et peut entreprendre des activités riches de possibilités. Par exemple, le traitement automatique des dons mensuels par carte de crédit permet au personnel de s'employer à la prospection et à l'élaboration de nouvelles campagnes de financement.

La diffusion en ligne de dépliants et de publications en version PDF épargne des heures de travail. Le personnel qualifié dans l'usage des tableurs Excel gagne des dizaines d'heures de travail au moment de préparer les budgets, de rédiger les demandes de financement et de contrôler les flux de trésorerie mensuels. L'utilisation efficace de la technologie offre un cadre de fonctionnement stable pour un grand nombre de tâches quotidiennes tout en permettant aux organismes d'élargir leurs activités.



3. Utilisation stratégique

Aidez vos bénéficiaires à obtenir les outils et les compétences requises pour utiliser stratégiquement la technologie de l'information, notamment :

- **Prestation de services en ligne (p. ex. consultations en ligne)**
- **Collectes de fonds et campagnes de sensibilisation en ligne**
- **Partage des ressources et de l'information**

Code horaire : 2/34

Le secteur bénévole et communautaire compte de nombreux exemples inspirants d'organismes ayant adopté une utilisation stratégique de la technologie dans le but d'accomplir leur mission. Le site Web VolNet offre une douzaine d'études de cas répertoriés partout au pays. Par exemple, l'un de ces projets fait appel à des bénévoles virtuels pour offrir des services de mentorat professionnel auprès des jeunes des communautés éloignées du Nord. Des perspectives de carrière insoupçonnées s'ouvrent ainsi aux jeunes participants. Le portail envision.ca est un autre bon exemple d'utilisation stratégique de la technologie. Ce « vortail » exploité par le Community Services Council of Newfoundland and Labrador offre un service polyvalent de recrutement de bénévoles, ainsi que des outils de recherche, des suggestions pour le financement, des conseils sur la façon de gérer les organismes du secteur bénévole et communautaire et un calendrier d'événements à l'intention des organismes de la région.

Un autre exemple d'usage stratégique se trouve sur le site Web www.pwn-wave.ca. Géré par le Positive Women's Network, ce site offre, sous forme de consultations en ligne, de l'information aux femmes qui ont appris récemment qu'elles étaient atteintes du sida, sur les choix de traitements et les questions relatives à la santé. Le site est une excellente source de renseignements et assure le respect de la confidentialité des visiteuses en fournissant les outils nécessaires pour effacer toute trace de leur visite. Ces mesures contribuent grandement à la crédibilité du site et en font une ressource très fiable.

< Le présentateur ou la présentatrice cite un exemple concret à ce sujet et indique les études de cas dans la trousse d'outils annexée à ce document >



4. Collaboration

Encouragez les méthodes de travail inédites en investissant dans les projets en ligne menés en collaboration.

- **Aidez vos bénéficiaires à améliorer leur efficacité.**
- **Forgez de nouvelles méthodes de travail coopératif et exploitez la technologie afin de favoriser le partenariat.**
- **Améliorez le processus de prises de décisions.**
- **Partagez les connaissances.**
- **Appuyez la recherche et le développement.**

Code horaire : 2/39

Exploiter la technologie pour favoriser la collaboration. Le Canadian Partnership for Children's Health and the Environment en est un exemple; il s'agit d'un réseau d'information reliant les sites Web de dix organismes travaillant sur une question liée à la salubrité de l'environnement. Ce projet offre l'accès à des bases de données permettant de mettre en commun les connaissances à ce sujet et d'améliorer les compétences des organismes participants en matière de collaboration.

Dans le milieu des affaires, le soutien accordé à la recherche et au développement va de soi, mais cela n'est pas toujours le cas dans notre secteur. Vous pouvez encourager la collaboration en offrant à vos bénéficiaires le soutien nécessaire pour forger de nouvelles méthodes de travail communes, assistées par la technologie.

< Le présentateur ou la présentatrice ajoute ici des exemples pertinents. >



5. Rôle des bailleurs de fonds

Renforcez votre capacité, ainsi que celle de tous les bailleurs de fonds, à répondre aux besoins en matière de technologie.

- Encouragez vos homologues et collègues à saisir tout le potentiel de la technologie.
- Adoptez des lignes directrices facilitant l'examen des demandes.
- Collaborez avec des experts pour analyser les besoins des organismes.

Code horaire : 2/41

Aux États-Unis et au Canada, les bailleurs de fonds ont mis au point plusieurs méthodes d'évaluation efficaces des demandes de financement axées sur la technologie. L'un des volets du Programme de gestion de l'information et des technologies de l'information vise à mettre au point une trousse d'outils pour les bailleurs de fonds et les bénéficiaires, afin de simplifier et de normaliser les demandes de financement. Cette trousse d'outils sera disponible en janvier 2005 à l'adresse

http://www.impact.org/communications/technology_and_communications et dans le site Web de l'ISBC. En outre, d'autres projets connexes sont prévus dans le cadre de la Table GI-TI de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire, notamment :

Encourager l'accès à la planification des technologies de l'information, à l'équipement informatique et aux logiciels, à la formation et au soutien technique afin que les organismes du secteur bénévole et communautaire puissent bénéficier d'un appui continu au coût le plus raisonnable possible.

Mettre sur pied un portail qui renfermera des renseignements sur le secteur bénévole et communautaire et servira de lieu de rencontre, dans le but de mettre en commun idées et bonnes pratiques;

Créer un système d'échange de financement, un service interactif sur le Web qui mettra en contact les bailleurs de fonds avec les groupes à la recherche de financement, dans l'optique de limiter les ressources consacrées à cette tâche;

Lancer une campagne de sensibilisation afin de mieux faire connaître les bienfaits de la technologie auprès des membres de conseils d'administration et des administrateurs du secteur, et de diffuser des renseignements sur l'usage efficace des technologies de l'information.

L'équipe du projet *Modifier les méthodes de financement de la GI-TI dans le secteur bénévole et communautaire* est toujours prête à offrir un soutien individuel aux bailleurs de fonds qui en font la demande. Si vous désirez être informés périodiquement des nouveaux outils à l'intention des bailleurs de fonds, veuillez communiquer avec Catherine Ludgate à l'adresse catherinel@impact.org ou au 1 877 232-0122, poste 103 (sans frais).



6. Jouez le rôle de chefs de file

Appuyez l'amélioration des modes de financement et le financement technologique.

- **Organisez une table ronde pour présenter ce projet et la trousse d'outils.**
- **Discutez avec vos collègues et les membres de votre conseil d'administration de l'importance du financement stratégique de la technologie.**
- **Analysez vos pratiques et intégrez-y au besoin le financement de la technologie.**
- **Appuyez les intermédiaires et les spécialistes du renforcement des capacités en matière de technologie qui aident le secteur à se doter de capacités technologiques.**

Code horaire : 3/44

Le changement de direction se fera grâce à vous, si vous devenez un modèle de bonnes pratiques et parlez de vos pratiques de financement à vos collègues et homologues. Vous pouvez jouer ce rôle en organisant une table ronde sur ce projet à leur intention. Nous vous fournirons la documentation, les aide-mémoire et les études de cas nécessaires, ainsi que tout autre outil dont vous pourriez avoir besoin.

Un autre moyen d'assumer le rôle de chef de file est de faire de l'utilisation stratégique de la technologie un objet de discussion prioritaire au sein de votre organisme. Invitez un conférencier ou une conférencière d'un organisme spécialisé à venir vous entretenir des tendances en matière de technologie. Inscrivez-vous à un groupe de discussion tel que TechFunders Collaborative. Consultez vos collègues sur leurs pratiques de financement afin de tirer parti de leurs expériences. Interrogez vos agents de programmes à propos des demandes de financement qu'ils reçoivent. Réfléchissez aux moyens par lesquels vous pourrez mettre à jour votre politique générale afin qu'elle s'oriente « au-delà de l'écran ». Enfin, appuyez les intermédiaires spécialistes du renforcement des capacités qui offrent au secteur formation et soutien. L'utilisation stratégique de la technologie est un vaste sujet et les intermédiaires peuvent s'avérer utiles autant pour les bénéficiaires que pour les bailleurs de fonds.

NOTE à l'intention du présentateur ou de la présentatrice :

Demandez aux participants quelles actions ils peuvent entreprendre afin de faire connaître ce projet.



En guide de conclusion ...

Le secteur bénévole et communautaire doit dépasser le stade de la « quincaillerie » et réfléchir à des moyens stratégiques de mettre à profit Internet. À cet égard, les bailleurs de fonds ont un rôle de premier plan à jouer pour aider le secteur à franchir cette étape.

<http://www.vsi-isbc.ca>

Nous vous invitons à consulter le site de l'ISBC pour obtenir d'autres renseignements

Code horaire : 4/48

Dernière question

En tant que bailleur de fonds, que devriez-vous faire avant toute chose pour assurer que le secteur bénévole et communautaire utilisera la technologie le plus efficacement possible?

Quelles actions précises êtes-vous prêt à entreprendre à cet effet, personnellement et au sein de votre organisation?

NOTE à l'intention du présentateur ou de la présentatrice :

Assurez-vous que l'on aborde le thème **du plan stratégique en matière de technologie.**